

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Etablissement contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

La S.A. **ELECTRABEL s.a., boulevard Simon Bolivar, 36 à 1000 BRUXELLES** informe la population qu'une enquête publique est ouverte en vue d'obtenir une extension du permis unique de la centrale hydroélectrique de COO, pour construire et exploiter un parc de six éoliennes d'une puissance unitaire maximale de 4,8 MW, deux cabines de tête et structures auxiliaires, avec modification du relief du sol et abattage d'arbres sur le territoire communal de Trois-Ponts, le long de la Via Nova (Ancienne barrière), cadastré 1er division section A n° 966P3 et 85Z et 3ème division section A n°1046C, 1043F, 583G, 2D, 576W, 8D. L'enquête publique est organisée sur les communes de Trois-Ponts, Stoumont, Lierneux, Stavelot et Vielsalm. Le projet s'écarte de la destination de la zone forestière au plan de secteur.

Les Bourgmestres portent à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Date d'affichage de l'avis	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
Lundi 27 juillet 2026	Mardi 18 août 2026	Trois-Ponts Le jeudi 17 septembre 2026 à 13h00	Collège communal de Trois-Ponts Route de Coos 58 - 4980 Trois-Ponts
Lundi 27 juillet 2026	Mardi 18 août 2026	Lierneux Le jeudi 17 septembre 2026 à 13h00	Collège communal de Lierneux Rue du Centre 80 - 4990 Lierneux
Lundi 27 juillet 2026	Mercredi 18 août 2026	Stoumont Le jeudi 17 septembre 2026 à 13h00	Collège communal de Stoumont Route de l'Amblève, 41 - 4987 Stoumont
Lundi 27 juillet 2026	Mardi 18 août 2026	Stavelot Le jeudi 17 septembre 2026 à 13h00	Collège communal de Stavelot Place Saint-Remacle, 32 - 4970 Stavelot
Lundi 27 juillet 2026	Mardi 18 août 2026	Vielsalm Le jeudi 17 septembre 2026 à 13h00	Collège communal de Vielsalm Rue de l'Hôtel de Ville, 5 - 6690 Vielsalm

Le dossier de demande de permis et l'étude d'incidences peuvent être consultés à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête.

L'enquête se déroule du Mardi 18 août au jeudi 17 septembre 2026.

Le demandeur propose des rendez-vous de 20 minutes maximum à l'espace culturel de Trois-Ponts, pour clarifier des questions de détail aux dates/heures suivantes : 27/08/2025, 02/09/2026, 09/09/2026 - toujours de 16h à 18h30

La prise de rendez-vous et le dépôt de la/des question(s) doivent être effectués au moins 24 heures à l'avance à l'adresse renewableadministration@engie.com.

Trois-Ponts : Consultable le mardi et vendredi de 8h30 à 12h, le mercredi après-midi de 14h à 17h ou le jeudi matin de 8h30 à 12h et de 14h00 à 17h sur rendez-vous. Personne de contact : Mr. Gillot urbanisme@troisponts.be ; 080/68.98.88

Lierneux : Consultable tous les jours ouvrables de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 (fermé les mardis et jeudis après-midi) ainsi que le lundi jusqu'à 20h. Pour les consultations jusqu'à 20 heures, le rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Service de l'Urbanisme – Mme Pilat ou Mme Fridman – 080/42.94.58 ou 080/42.94.55 – urbanisme@lierneux.be

Stoumont : Consultable les jours ouvrables du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00. Sur rendez-vous (personne de contact : Madame Moës, service urbanisme ann-sophie.moes@stoumont.be ; 080/29.26.56).

Stavelot : Consultable du lundi au vendredi : de 09h00 à 12h30 et le lundi et mardi de 13h30 à 17h00. Sur rendez-vous (personne de contact : Mme Fanny Lespagnard ou Mme Isabelle Ernotte (secrétariat) urbanisme@stavelot.be; 080 / 86.20.24.)

Vielsalm : Consultable lundi, jeudi & vendredi de 8h30 à 12h30 et mardi et mercredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h, au Service environnement Rue de l'Hôtel de Ville, 5 – 6690 Vielsalm - 080/29.28.13 - annick.dethier@vielsalm.be

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête. Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

- du demandeur : Electrabel S.A., Nicolas Kinnaer, Boulevard Simon Bolivar, 36 - 1000 Bruxelles (02 / 510 21 05) renewableadministration@engie.com
- de l'auteur de l'étude d'incidences : Sertius, Alice Martinage, Avenue Alexander Fleming 12 - 1348 Louvain-la-Neuve (010 / 23 79 32)
- des conseillers en environnement ou à défaut des agents communaux délégués à cet effet.
- de l'attaché du Fonctionnaire-Délégué : M. David AERTS, Rue de la Montagne Sainte-Walburge 2 – 4000 Liège (04 224 54 11)
- de l'attaché du Fonctionnaire-Technique : Mme Laurianne DECOSTER, Esplanade Simone Veil 1 (10 étage), - 4000 Liège (04 230 39 70)

Les Fonctionnaires Techniques et Délégués sont compétents pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique. Le projet a fait l'objet d'une étude des incidences sur l'environnement.

Pour la Commune de Trois-Ponts

Pour la Directrice Générale absente,
La Directrice Générale f.f.,
A.Stilmant.



Pour le Bourgmestre absent,
Le Bourgmestre f.f.,
F.Legrand.

